



RAMSAR CONVENTION

Rapport national Ramsar à la COP15

Assistance

Si vous avez des questions ou des problèmes, veuillez contacter le personnel du Secrétariat à l'adresse nationalreports@ramsar.org. Utilisez cette adresse de courriel pour une réponse rapide du Secrétariat.

Lien vers le tutoriel en ligne pour savoir comment accéder et utiliser le Système en ligne des rapports Ramsar : <https://www.ramsar.org/fr/document/systeme-en-ligne-des-rapports-ramsar-tutoriel>

Les rapports précédents sont disponibles ici: <https://www.ramsar.org/fr/search>

Lien vers la lettre type de soumission des Rapports nationaux : <https://www.ramsar.org/document/national-reports-cop15-sample-letter>

Veuillez lire les orientations générales avant de commencer à remplir le formulaire de Rapport national.

Section 1 : Information institutionnelle

Note importante : Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides considère que les réponses données ci-dessous concernent la liste définitive de vos correspondants. Toutes les personnes énumérées ci-dessous acceptent que les informations soumises serviront à mettre à jour les informations contenues dans la base de données des contacts du Secrétariat et seront publiées sur le site Web public ici Contacts

Nom de la Partie contractante

Le Rapport National rempli **doit être accompagné** d'une lettre au nom du Chef de l'Autorité administrative, confirmant qu'il s'agit de la soumission officielle, par la Partie contractante, de son rapport national à la COP15. Elle peut être téléchargée en utilisant la fonction "Gerer les fichier" de cette question (symbole bleu plus bas)

Lien vers la lettre type de soumission des Rapports nationaux : <https://www.ramsar.org/document/national-reports-cop15-sample-letter>

>>> République Démocratique du Congo (RDC)

Autorité administrative désignée pour la Convention sur les zones humides

Nom de l'Autorité administrative

>>> Secrétariat Général à l'Environnement et Développement Durable

Chef de l'Autorité administrative - nom et titre

>>> TOIRAMBE BAMONINGA Benjamin, Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable

Adresse postale

>>> Avenue Papa ILEO (ex-des Cliniques), n° 15 Kinshasa/Gombe

B.P. 12348 Kinshasa I

Téléphone

>>> +243813079651

Courriel

>>> sgedd@medd.gouv.cd;

Correspondant national désigné pour la Convention sur les zones humides

Nom et titre

>>> MULWA GASUGA Bienvenu, Ingénieur, Chef de Bureau à la Direction des Ressources en Eau

Adresse postale

>>> 7ème Rue Industriel N° 17, Kinshasa/Limete

B.P. 12348 Kinshasa I

Téléphone

>>> +243815294374

Courriel

>>> bienvenu.mulwa@gmail.com

Correspondant national désigné pour le Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST)

Nom et titre

>>> MAPILANGA Jean Joseph, Professeur

Nom de l'organisation

>>> Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)

Adresse postale

>>> -

Téléphone

>>> +243998101924

Courriel

>>> jeffmapilanga@gmail.com

Correspondant national gouvernemental désigné pour le Programme de communication, renforcement des capacités, éducation, sensibilisation et participation (CESP)

Nom et titre

>>> LUNGU MALUTSHI Louis, Directeur Chef des Services

Nom de l'organisation

>>> Direction des Ressources en Eau/ Ministère de l'Environnement et Développement Durable

Adresse postale

>>> 7ème Rue Industriel N° 17, Kinshasa/Limete
B.P. 12348 Kinshasa I

Téléphone

>>> +243998472531

Courriel

>>> lungumalutshi@gmail.com

Correspondant national non gouvernemental désigné pour le Programme de communication, éducation, sensibilisation et participation (CESP)

Nom et titre

>>> ARUNA Josué, Coordonateur

Nom de l'organisation

>>> Société Civile Environnementale et Agro-Rurale du Congo

Adresse postale

>>> 35, Avenue KIBOMBO, BUKAVU, Province du SUD-KIVU

Téléphone

>>> +243828254807; +243994013757

Courriel

>>> josuearuna@gmail.com; aasfbukavu@yahoo.fr

Correspondant national désigné pour le renforcement des liens de la Convention sur les zones humides avec la jeunesse

Nom et titre

>>> KABWE BEYA Joël, Ingénieur

Nom de l'organisation

>>> Direction des Ressources en Eau / Ministère de l'Environnement et Développement Durable

Adresse postale

>>> 7ème Rue Industriel N° 17, Kinshasa/Limete B.P. 12348 Kinshasa I

Téléphone

>>> +243896997614

Courriel

>>> joelbeya82@gmail.com

Section 2 : Résumé général des progrès et des difficultés d'application

Dans votre pays, dans la période triennale écoulée (c.-à-d. depuis le rapport à la COP14)

A. Quels ont été les cinq plus grandes réussites en matière d'application de la Convention depuis la COP14 ?

- 1)
>>> Suivi des sites RAMSAR d'importance internationale à savoir: (1) PNV; (2) Ngiri-Tumba-Maindombe, Lac Tele/Likouala; (3) Parc National de Mangrove et (4) Lufira
- 2)
>>> Intégration des programmes de gestion rationnelle de zones humides et des tourbières dans la Contribution Nationale Déterminée (CDN)
- 3)
>>> Développement et valorisation du savoir endogène des peuples autochtones pour la conservation de la biodiversité dans les zones humides en dehors des aires protégées.
- 4)
>>> Le renforcement de la coopération régionale dans la gestion des bassins transfrontaliers comme le bassin des Lacs Edouard et Albert, le bassin du Lac Tanganyika, le bassin de la Ruzizi et lac Kivu et le bassin de la rivière Luapula et lac Moero.
- 5)
>>> Contributions scientifiques remarquables dans les inventaires systématiques de la diversité biologique par la faculté des sciences de l'université de Kisangani dans la province de la Tshopo.

B. Quelles ont été les cinq plus grandes difficultés d'application de la Convention depuis la COP14 ?

- 1)
>>> Faible dynamisme de l'équipe nationale après la COP 13 ; ce qui explique le non renseignement du Formulaire du Rapport National à la COP 14.
- 2)
>>> Faible synergie entre les services étatiques et non étatiques impliqués dans la mise en œuvre de la convention.
- 3)
>>> Absence des données actualisées ou d'un inventaire détaillé des zones humides, surtout d'intérêt national.
- 4)
>>> Manque des ressources financières nécessaires pour l'appui des activités des jeunes chercheurs sur les questions des zones humides.
- 5)
>>> Faible capacités des ressources humaines dans le domaine spécifique des zones humides.

C. Veuillez décrire les cinq priorités futures pour l'application de la Convention dans votre pays au cours de la prochaine période triennale (2026-2028)

- 1)
>>> Poursuite du suivi et renforcement de la coopération transfrontière pour les quatre sites RAMSAR d'intérêt international de notre pays.
- 2)
>>> Identification de quatre zones humides d'intérêt national pour leur alignement à la liste de sites RAMSAR en vue d'atteindre l'objectif 30/30 de Kunming Montréal.
- 3)
>>> Mise en place d'un programme et d'une stratégie pour l'inventaire et la gestion durable des zones humides d'intérêt national.
- 4)

>>> Insertion des matières relatives aux zones humides dans le programme de l'enseignement de base.

5)

>>> Renforcement des capacités des jeunes universitaires dans le domaine d'évaluation économiques ainsi que les services écosystémiques des zones humides.

D. L'Autorité administrative a-t-elle des recommandations à faire sur l'aide qu'apporte le Secrétariat de la Convention en matière d'application ?

>>> Oui. Faciliter au point focal la collecte des données.

E. L'Autorité administrative a-t-elle des recommandations à faire sur l'aide qu'apportent les Organisations internationales partenaires (OIP) de la Convention en matière d'application (y compris les partenariats en cours et à développer)

>>> Oui. Augmenter la synergie et la collaboration entre les Organisations Internationales Partenaires de la Convention et même orienter certains partenaires vers notre pays.

F. Conformément au paragraphe 21 de la Résolution XIII.18, Égalité entre les sexes dans le contexte des zones humides, veuillez faire une brève description de la parité hommes-femmes, s'agissant de la participation aux décisions, programmes et travaux de recherche relatifs aux zones humides.

>>> La participation des femmes aux cercles de décision relatifs aux zones humides étant faible, une sensibilisation des femmes à augmenter leur lobbying dans ce secteur ainsi qu'une implication soutenue des femmes aux programmes et travaux de recherche sur les zones humides s'avèrent indispensables.

G. Sur la base des indications que vous avez données ci-dessus, indiquez les domaines possibles dans lesquels des changements sont nécessaires pour parvenir à l'égalité entre les sexes.

>>> La formation et le renforcement des capacités des jeunes filles ; l'octroi des bourses d'études des chercheuses dans le domaine des zones humides.

H. Veuillez décrire les enseignements acquis du point de vue des travaux sur l'égalité entre les sexes dans le contexte des zones humides, dans votre pays.

>>> Une discrimination sélective des femmes dans le domaine des zones humides due au manque d'intérêt que les femmes accordent à la question ;

Absence d'une politique ou d'une stratégie ou encore d'un plan d'action en rapport avec l'égalité entre sexe et les zones humides ;

I. Si possible, énumérez les politiques, stratégies et plans d'action relatifs à l'égalité entre les sexes et aux zones humides mis en place dans votre pays.

>>> Aucune politique, ni stratégie ou moins encore un plan d'action relatif à l'égalité entre les sexes et les zones humides n'a été mis en place dans notre pays.

J. Le cas échéant, donnez des exemples de stratégies et mesures prises par votre pays pour soutenir la participation des jeunes à la mise en œuvre du Plan stratégique de la Convention ou à la gestion des zones humides (Résolution XIV.12, Renforcement des liens Ramsar avec la jeunesse, paragraphe 21).

>>> - Implication des jeunes engagés de la société civile du bassin du Congo pour la préservation des Forêts et de l'environnement, dans les réflexions et fora sur les questions relatives à la biodiversité et la valorisation des zones humides ;

- Mise en évidence des liens entre la mobilisation de la jeunesse et la préservation des écosystèmes forestiers ;

- Emergence des idées et propositions novatrices pour la protection des forêts, destinées à être intégrées à la Réunion des Parties (RdP20), renforçant ainsi l'influence des jeunes sur les prises de décisions.

K. Veuillez faire la liste des organisations consultées ou ayant contribué aux informations fournies dans ce rapport.

>>> - COMIFAC RDC

- Direction de Développement Durable (Ministère de l'Environnement)

- Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)

- WWF

- Société Civile Environnementale Agro Rural du Congo

Section 3 - Tous les buts : Indicateurs (questions) et autre information sur l'application

Dans leur réponse à chacune de ces questions, les Parties contractantes sont encouragées à fournir des liens, des références/ à télécharger si possible des documents et pertinents.

Section 3 - But 1 : S'attaquer aux moteurs de la perte et de la dégradation des zones humides

Dans leur réponse à chacune de ces questions, les Parties contractantes sont encouragées à fournir des liens, des références/ à télécharger si possible des documents et pertinents

[Référence : Objectifs de développement durable 1, 2, 6, 8, 11, 13, 14, 15]

Objectif 1

Les avantages des zones humides figurent dans les politiques / stratégies et plans relatifs à des secteurs clés tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche aux niveaux national et local.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 14]

1.1 Des mesures ont-elles été prises depuis la COP14 pour intégrer la protection, l'utilisation rationnelle et la restauration ou les avantages des zones humides dans d'autres stratégies et processus de planification nationaux, y compris : {1.1}

Please select only one per square.

a) Politique ou stratégie nationale de gestion des zones humides	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
b) Stratégies d'élimination de la pauvreté	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
c) Plans de gestion des ressources en eau et d'économie d'eau	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input checked="" type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
d) Plans de gestion des ressources côtières et marines	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
e) Plan de gestion intégrée de la zone côtière	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
f) Plans nationaux/stratégies nationales pour les forêts	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
g) Politiques ou mesures nationales pour l'agriculture	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui

h) Stratégies nationales et Plans d'action nationaux pour la biodiversité rédigés dans le cadre de la CDB	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
i) Politiques nationales pour l'énergie et l'exploitation minière	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
j) Politiques nationales pour le tourisme	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
k) Politiques nationales pour le développement urbain	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input checked="" type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
l) Politiques nationales pour les infrastructures	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
m) Politiques nationales pour l'industrie	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
n) Politiques nationales pour l'aquaculture et les pêches {1.3.3}	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
o) Plans d'action nationaux (PAN) pour la gestion et la lutte contre la pollution	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input checked="" type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
p) Politiques nationales pour la gestion des eaux usées et la qualité de l'eau	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
q) Politiques nationales, stratégies ou plans pour l'assainissement	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
r) Politiques nationales, stratégies ou plans pour la sécurité alimentaire	<input type="checkbox"/> Y=Sans importance <input type="checkbox"/> X=Inconnue <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui

1.1 Information supplémentaire

>>> Toutes les politiques, stratégies et plans sectoriels énumérés peuvent faire objet d'un complément.

Objectif 2

L'eau est utilisée dans le respect des besoins des écosystèmes de zones humides afin qu'ils puissent remplir leurs fonctions et fournir des services à l'échelle qui convient, notamment au niveau d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 7 et à l'objectif de développement durable 6, indicateur 6.3.1]

2.1 Les Lignes directrices relatives à l'attribution et à la gestion de l'eau en vue de maintenir les fonctions écologiques des zones humides et les orientations additionnelles sur les outils et méthodologies ont-elles été portées à l'attention des ministères nationaux et/ou des organismes à différents niveaux des collectivités territoriales (Résolutions VIII.1, VIII.2)? {2.1}

A=Oui

2.2 Des évaluations des flux environnementaux ont-elles été réalisées du point de vue de l'atténuation des impacts sur les caractéristiques écologiques des zones humides ? {2.2}

D=Prévu

2.3 L'inscription ou la gestion de zones humides d'importance internationale (« Sites Ramsar ») a-t-elle amélioré l'utilisation durable de l'eau (par exemple, réduction du drainage, utilisation réduite de pesticides, contrôle de la pollution, etc.) dans votre pays ?

A=Oui

2.4 Les Lignes directrices relatives à l'attribution et à la gestion de l'eau en vue de maintenir les fonctions écologiques des zones humides (Résolutions VIII.1 et XII.12) ont-elles été utilisées/appliquées dans les processus de prise de décisions ? {2.3}

A=Oui

2.5 Des projets qui encouragent et démontrent les bonnes pratiques en matière d'attribution et de gestion de l'eau pour le maintien des fonctions écologiques des zones humides ont-ils été élaborés ? {2.4}

A=Oui

2.6 Le pays utilise-t-il des zones humides/étangs construits comme technologie de traitement des eaux usées ? {2.8}

B=Non

Objectif 3

Les secteurs public et privé ont redoublé d'efforts pour appliquer des directives et bonnes pratiques d'utilisation rationnelle de l'eau et des zones humides.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 7, 10, 15, 16 et 18]

3.1 Votre pays a-t-il instauré des politiques, y compris des mesures d'incitation, des lignes directrices et autres instruments pour encourager le secteur privé à appliquer les principes et orientations Ramsar sur l'utilisation rationnelle (Manuels Ramsar pour l'utilisation rationnelle des zones humides) dans ses activités et investissements concernant les zones humides ? {3.1}

C=En partie

3.2 Le secteur privé a-t-il entrepris des activités ou des actions pour la conservation, l'utilisation rationnelle et la gestion (a) de Sites Ramsar ou (b) de zones humides en général ? {3.2}

Please select only one per square.

a) des Sites Ramsar	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=En partie <input type="checkbox"/> B=No <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
b) des zones humides en général	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=En partie <input type="checkbox"/> B=No <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui

3.3 A-t-on appliqué des mesures d'incitation qui encouragent la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides ? {3.3}

C=En partie

3.4 Des mesures ont-elles été prises pour éliminer les incitations perverses qui conduisent à la dégradation ou à la disparition des zones humides ? {3.4}

A=Oui

Objectif 4

Les espèces exotiques envahissantes et leurs voies d'introduction et de propagation sont identifiées et hiérarchisées, les espèces exotiques envahissantes prioritaires sont contrôlées ou éradiquées et des mesures de gestion sont conçues et mises en œuvre pour empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 6]

4.1 Le pays a-t-il un inventaire national des espèces exotiques envahissantes qui ont ou pourraient avoir des impacts sur les caractéristiques écologiques des zones humides ? {4.1}

B=Non

4.2 Votre pays a-t-il adopté des politiques, stratégies, ou lignes directrices nationales sur le contrôle et la gestion des espèces envahissantes concernant les zones humides? {4.2}

B=Non

4.3 Votre pays a-t-il réussi à contrôler, grâce à des mesures de gestion, des espèces envahissantes présentant un risque élevé pour les écosystèmes de zones humides ?{4.3}

X=Inconnu

4.4 L'efficacité des programmes de contrôle des espèces exotiques envahissantes dans les zones humides a-t-elle été évaluée? {4.5}

X=Inconnu

Section 3 - But 2 : Conserver et gérer efficacement le réseau de Sites Ramsar

Dans leur réponse à chacune de ces questions, les Parties contractantes sont encouragées à fournir des liens, des références/ à télécharger si possible des documents et pertinents.

[Référence : Objectifs de développement durable 6, 11, 13, 14, 15]

Objectif 5

Les caractéristiques écologiques des Sites Ramsar sont maintenues ou restaurées par une planification efficace et une gestion intégrée.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 1, 3 et 5]

5.1 Une stratégie et des priorités nationales ont-elles été établies pour continuer d'inscrire des Sites Ramsar en utilisant le Cadre stratégique pour orienter l'évolution de la Liste de Ramsar ? {5.1}

A=Oui

5.2 Combien de Sites Ramsar ont un plan de gestion ? {5.3}

E=# Sites

>>> 04 sites, à savoir: PNV; Mangrove; Ngiri-Tumba et Lufira

5.3 Pour combien de Sites Ramsar ayant un plan de gestion, ce plan est-il activement appliqué ? {5.4}

E=# Sites

>>> Pour 03, à savoir PNV; Mangrove et Ngiri-Tumba

5.4 Pour combien de Sites Ramsar des mesures de gestion sont-elles appliquées en dehors des plans de gestion officiels ? {5.5}

X=Inconnu

5.5 L'efficacité de la gestion a-t-elle été évaluée dans tous les Sites Ramsar (par des plans de gestion officiels, lorsqu'ils existent, ou par d'autres mesures prises pour une gestion appropriée des zones humides) ? {5.6}

Si 'Oui', veuillez indiquer le nombre de Sites Ramsar

Si 'En partie', veuillez indiquer le nombre de Sites Ramsar

Si 'Prévu', veuillez indiquer le nombre de Sites Ramsar

C=En partie

>>> PNV et Mangrove

5.6 Combien de Sites Ramsar ont un comité de gestion intersectoriel ? {5.7}

E=# Sites

>>> 02, PNV et Mangrove

Pour combien de Sites Ramsar une description des caractéristiques écologiques a-t-elle été préparée (voir Résolution X.15)?

E=# Sites

>>> 01-PNV

5.7 Information supplémentaire

Par exemple, veuillez donner le nom et le numéro officiel du(des) site(s).

>>> ICCN: <https://medd.gouv.cd/>

La Résolution VI.13 prie les Parties de soumettre au Secrétariat, en priorité, des cartes et des Fiches descriptives Ramsar complètes sur tous les sites inscrits sur la Liste de Ramsar, et de réviser ces données tous les six ans au moins. Si votre pays n'a pas mis à jour ses FDR comme demandé, décrivez les difficultés ayant empêché la mise à jour, en particulier du point de vue des caractéristiques écologiques.

>>> Absence du dynamisme du Point Focal avant notre arrivée; Manque de soutien et financement pour réaliser ces mises à jour et absence d'une FDR en vue d'atteindre ces résultats

Objectif 7

Les menaces pesant sur les sites dont les caractéristiques écologiques risquent de changer sont traitées. {2.6.}

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 3, 4 et 10]

7.1 Des mécanismes sont-ils en place pour que l'Autorité administrative soit informée de changements ou de changements possibles, négatifs, induits par l'homme, dans les caractéristiques écologiques de Sites Ramsar, conformément à l'article 3.2 ? {7.1}

D=Prévu

7.2 Tous les cas de changement ou de changement probable, négatif, induit par l'homme, dans les caractéristiques écologiques des Sites Ramsar ont-ils été signalés au Secrétariat Ramsar conformément à l'article 3.2 ? {7.2}

C=Quelques cas

7.2 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'Quelques cas', veuillez indiquer pour quels Sites Ramsar l'Autorité administrative n'a pas fait de rapport au Secrétariat, au titre de l'article 3.2

>>> Mangrove

Section 3 - But 3 : Utiliser toutes les zones humides de façon rationnelle

Dans leur réponse à chacune de ces questions, les Parties contractantes sont encouragées à fournir des liens, des références/ à télécharger si possible des documents et pertinents.

[Référence : Objectifs de développement durable 1, 2, 5, 6, 8, 11, 12, 13, 14, 15]

Objectif 8

Les inventaires nationaux des zones humides sont commencés, terminés ou mis à jour et diffusés et utilisés pour promouvoir la conservation et la gestion efficace de toutes les zones humides.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 1, 2, 3, 4, 6 et 21]

8.1 Votre pays a-t-il un inventaire national des zones humides? {8.1}

B=Non

8.2 Si votre pays a un inventaire national des zones humides, l'a-t-il mis à jour dans la dernière décennie [2014-2024]? {8.2}

D=Prévu

8.3 À quelle fréquence l'inventaire national des zones humides est-il mis à jour ?

C=Pas mis à jour

8.4 Les données et informations de l'inventaire des zones humides sont-elles publiques ? {8.4}

B=Non

8.6 D'après les données de l'inventaire national des zones humides, le cas échéant, veuillez fournir un chiffre en kilomètres carrés (km²) pour l'étendue totale des zones humides (selon la définition de la Convention sur les zones humides) pour l'année où les données sont disponibles et fournir l'information ventilée pertinente dans le champ ci-dessous. Cette information servira aussi à faire rapport sur l'ODD 6, cible 6.6, indicateur 6.6.1 dont la Convention de Ramsar est coresponsable. {8.6}

E=# km²

>>> 119.066,2 au total dont:

660 km² côtière et 118.406,2 km² continental

8.6 Zones humides marines/côtières

	Kilomètres carrés (km ²)
A -- Eaux marines peu profondes et permanentes	660
B -- Lits marins aquatiques subtidiaux	
C -- Récifs coralliens	
D -- Rivages marins rocheux	
E -- Rivages de sable fin, grossier ou de galets	
F -- Eaux d'estuaires	
G -- Vasières, bancs de sable ou de terre salée intertidaux	
Ga -- Récifs à bivalves (mollusques)	
H -- Marais intertidaux	
I -- Zones humides boisées intertidales	
J -- Lagunes côtières saumâtres/salées	
K -- Lagunes côtières d'eau douce	
Zk(a) - Systèmes karstiques et autres systèmes hydrologiques souterrains	

8.6 Zones humides marines/côtières total (km²)

>>> 660

8.6 Zones humides continentales total (km²)

>>> 118406,2

8.7 Comment les caractéristiques écologiques des zones humides de votre pays ont-elles changé, globalement, depuis la COP14 ? {8.5}

Les caractéristiques écologiques comprennent les éléments composants, les processus et les avantages/services écosystémiques qui caractérisent la zone humide à un moment donné.

Please select only one per square.

--	--

a) Sites Ramsar	<input type="checkbox"/> P=État amélioré <input checked="" type="checkbox"/> O=Pas de changement <input type="checkbox"/> N=État détérioré
b) Toutes les zones humides du pays	<input type="checkbox"/> P=État amélioré <input checked="" type="checkbox"/> O=Pas de changement <input type="checkbox"/> N=État détérioré

8.8 Sur une échelle de **1 à 5**, notez le changement global dans les caractéristiques écologiques des zones humides de votre pays, depuis la dernière COP
Please select only one per square.

a) Marine/côtière	<input type="checkbox"/> 5=amélioration importante <input type="checkbox"/> 4=amélioration <input checked="" type="checkbox"/> 3=pas de changement <input type="checkbox"/> 2=détérioration <input type="checkbox"/> 1=détérioration profonde
b) Continentale	<input type="checkbox"/> 5=amélioration importante <input type="checkbox"/> 4=amélioration <input checked="" type="checkbox"/> 3=pas de changement <input type="checkbox"/> 2=détérioration <input type="checkbox"/> 1=détérioration profonde
c) Artificielle	<input type="checkbox"/> 5=amélioration importante <input type="checkbox"/> 4=amélioration <input type="checkbox"/> 3=pas de changement <input type="checkbox"/> 2=détérioration <input type="checkbox"/> 1=détérioration profonde

8.9 Quels sont vos principaux besoins en matière d'élaboration ou de mise à jour d'un inventaire national des zones humides pour soutenir les rapports au titre de l'indicateur 6.6.1 des ODD qui vise à établir l'état mondial et les tendances des zones humides ? Veuillez sélectionner ci-dessous. {8.7}

	Ou i
a) Accès aux données et normes d'acquisition des données	<input checked="" type="checkbox"/>
b) Méthodes et approches de délimitation des zones humides	<input checked="" type="checkbox"/>
c) Classification des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>
d) Normalisation des méthodes d'interprétation des données	<input checked="" type="checkbox"/>
e) Cadre régulateur et structure de gouvernance	<input type="checkbox"/>
f) Ressources	<input type="checkbox"/>
g) Compétences pertinentes	<input checked="" type="checkbox"/>
h) Collecte et cartographie des données	<input checked="" type="checkbox"/>
i) Collaboration	<input checked="" type="checkbox"/>
j) Autres	<input type="checkbox"/>

8.10 Veuillez choisir dans la liste ci-dessous les principaux besoins de votre pays en matière d'utilisation des résultats de l'inventaire national des zones humides pour mettre en œuvre les mandats confiés par la COP, par exemple, la conservation et l'utilisation rationnelle de toutes les zones humides [Résolutions X.2,

XIII.12, XIII.13, XIII.14, XIII.16, XIV.17 et Contributions déterminées au niveau national (CDNN)] pour réaliser le développement durable.

	Ou i
a) Ressources	<input checked="" type="checkbox"/>
b) Compétences pertinentes	<input checked="" type="checkbox"/>
c) Systèmes de données et gestion	<input checked="" type="checkbox"/>
d) Application de l'information de l'inventaire national des zones humides pour la prise de décisions (climat, biodiversité et planification/établissement de rapports pour chaque secteur)	<input checked="" type="checkbox"/>
e) Cadre régulateur et structure de gouvernance	<input type="checkbox"/>
f) Interprétation et diffusion des données	<input checked="" type="checkbox"/>
g) Collaboration	<input checked="" type="checkbox"/>
h) Autres	<input type="checkbox"/>

Objectif 9

L'utilisation rationnelle des zones humides est renforcée par la gestion intégrée des ressources à l'échelle qui convient, notamment celle d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière {1.3.}
[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 1, 9, 10 et 15]

9.1 Y a-t-il une politique nationale pour les zones humides (ou un instrument équivalent) en place pour promouvoir l'utilisation rationnelle des zones humides ? {9.1}

B=Non

9.2 Depuis la COP14, des amendements ont-ils été apportés à la législation ou aux politiques existantes pour refléter les engagements pris envers la Convention sur les zones humides ? {9.2}

B=Non

9.2 Information supplémentaire

>>> Aucune information n'est fournie en rapport avec la COP14 pour notre pays. Le dernier rapport est celui de la COP13

9.3 Dans les systèmes de gouvernance et de gestion de l'eau de votre pays les zones humides sont-elles considérées comme une infrastructure aquatique naturelle faisant partie intégrante de la gestion des ressources en eau à l'échelle des bassins hydrographiques ? {9.3}

A=Oui

9.4 Une expertise et des outils de communication, renforcement des capacités, éducation, sensibilisation et participation (CESP) ont-ils été intégrés dans la planification et la gestion des bassins hydrographiques/versants (voir Résolution X.19) ? {9.4}

D=Prévu

9.5 Votre pays a-t-il établi des politiques ou lignes directrices pour renforcer le rôle des zones humides en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements ? {9.5}

A=Oui

9.6 Votre pays a-t-il inscrit les actions relatives aux zones humides dans les contributions déterminées au niveau national (CDNN) et autres politiques nationales connexes sur l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements ?

A=Oui

9.7 Votre pays a-t-il formulé des politiques, plans ou projets appuyant et renforçant le rôle des zones humides en soutien à des systèmes agricoles viables ou pour l'entretien de tels systèmes ? {9.6}

C=En partie

9.8 Des travaux de recherche à l'appui des plans et politiques pour les zones humides ont-ils été entrepris dans votre pays concernant : {9.7}

Please select only one per square.

a) les interactions agriculture-zones humides	<input type="checkbox"/> C=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
b) les changements climatiques	<input type="checkbox"/> C=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
c) l'évaluation des services écosystémiques	<input type="checkbox"/> C=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui

9.9 Votre pays s'est-il efforcé de conserver et d'utiliser de manière durable des zones humides urbaines et périurbaines, conformément aux Résolutions XI.11 et XIV.10? {9.8}

B=Non

9.9 Information supplémentaire

>>> Plusieurs lotissements anarchiques s'opèrent dans les agglomérations urbaines et périurbaines malheureusement

9.10 Votre pays s'est-il efforcé de conserver de petites zones humides, conformément aux Résolutions XIII.21 et XIII.15 {9.9}?

C=En partie

Objectif 10

Les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales qui présentent un intérêt pour l'utilisation rationnelle des zones humides et leur utilisation coutumière durable des ressources des zones humides, sont documentées, respectées, soumises aux dispositions de la législation nationale et aux obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales, à tous les niveaux pertinents.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 22]

10.1 Votre pays a-t-il une législation nationale, ou l'équivalent, sur les peuples autochtones et les communautés locales, à tous les niveaux pertinents de la gestion des zones humides et/ou de la gestion des sites ?

A=Oui

10.2 Si la réponse à la question 10.1 est 'Oui', les principes directeurs pour l'examen des valeurs culturelles des zones humides, y compris des connaissances traditionnelles pour la gestion effective des sites (Résolution VIII.19), ont-ils été utilisés ?

A=Oui

10.3 Des études de cas sur la participation des peuples autochtones à des projets ou des expériences réussies concernant les aspects culturels des zones humides ont-elles été compilées ? (Résolutions VIII.19 et IX.21) ? {10.1}

A=Oui

10.4 Les lignes directrices pour l'établissement et le renforcement de la participation des communautés locales et des peuples autochtones à la gestion des zones humides ont-elles été appliquées ? (Résolution VII. 8) {10.2}

A=Oui

10.5 Les connaissances et pratiques de gestion traditionnelles concernant l'utilisation rationnelle des zones humides ont-elles été documentées et leur application a-t-elle été encouragée ? {10.3}

D=Prévu

Objectif 11

Les fonctions, services et avantages des zones humides sont largement démontrés, documentés et diffusés. {1.4.}

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 11, 12 et 13]

11.1 Une évaluation des avantages/services écosystémiques fournis par les Sites Ramsar et autres zones humides a-t-elle été faite ? {11.1}

C1=En partie

11.1 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'En partie', veuillez indiquer pour combien de Sites Ramsar et leurs noms.

>>> PNV, Mangrove, Ngiri

11.2 Depuis la COP14, des programmes ou projets pour les zones humides contribuant à la sécurité alimentaire et de l'eau et, en conséquence, à l'allègement de la pauvreté, ont-ils été appliqués ? {11.2}

D=Prévu

11.3 Depuis la COP14, des programmes ou projets pour les zones humides contribuant à apporter d'autres avantages en matière de bien-être humain ont-ils été mis en œuvre ?

D=Prévu

11.4 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans les plans de gestion de Sites Ramsar et autres zones humides ? {11.3}

D=Prévu

11.5 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans les plans de gestion de Sites Ramsar et de zones humides en général. {11.4}

D=Prévu

Objectif 12

Les zones humides dégradées sont en cours de restauration, la priorité étant donnée aux zones humides importantes pour la conservation de la biodiversité, la prévention des risques de catastrophes, les moyens d'existence et/ou l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 2, 8 et 11].

12.1 Des objectifs nationaux ont-ils été fixés pour la restauration des zones humides ?

A=Oui

12.2 Avez-vous identifié des sites prioritaires pour la restauration des zones humides ? {12.1}

C=En partie

12.3 Depuis la COP14, des programmes, plans ou projets de restauration/remise en état des zones humides ont-ils été appliqués ? {12.2}

D=Prévu

12.4 Les Lignes directrices sur une action mondiale pour les tourbières (Résolution VIII.1) et la Résolution XII.11, Les tourbières, les changements climatiques et l'utilisation rationnelle : implications pour la Convention de Ramsar ont-elles été appliquées ? {12.3}

A=Oui

Objectif 13

Les pratiques de secteurs clés, tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche, touchant aux zones humides, sont plus durables et contribuent à la conservation de la biodiversité et aux moyens d'existence des êtres humains.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 10 et 14].

13.1 Des mesures ont-elles été prises pour renforcer la durabilité des zones humides lorsqu'elles sont affectées par des secteurs clés, notamment

Please select only one per square.

--	--

a) Énergie	<input checked="" type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
b) Mines	<input checked="" type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
c) Agriculture	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
d) Tourisme	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
e) Développement urbain	<input checked="" type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
f) Infrastructure	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
g) Industrie	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
h) Foresterie	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
i) Aquaculture	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
j) Pêche	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui

13.2 Des pratiques d'évaluation stratégique de l'environnement ont-elles été appliquées dans la révision des politiques, programmes et plans qui pourraient avoir des impacts sur les zones humides ? {13.1}

C=En partie

13.3 Dans votre pays, est-il juridiquement obligatoire de réaliser des Évaluations d'impact sur l'environnement pour les projets de développement (tels que de nouveaux bâtiments, de nouvelles routes, l'industrie extractive) dans des secteurs clés (tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture) qui pourraient toucher les zones humides ? {13.2}

A=Oui

Section 3 - But 4 : Améliorer la mise en œuvre

Dans leur réponse à chacune de ces questions, les Parties contractantes sont encouragées à fournir des liens, des références/ à télécharger si possible des documents et pertinents.

[Référence : Objectifs de développement durable1, 2, 6, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 17]

Objectif 15

Les initiatives régionales Ramsar, avec la participation et l'appui actifs des Parties de chaque région, sont renforcées et deviennent des outils efficaces, contribuant à l'application pleine et entière de la Convention.

15.1 Votre pays a-t-il participé à la conception et à la mise en oeuvre d'une Initiative régionale Ramsar ? {15.1}

B=Non

15.2 Votre pays a-t-il soutenu ou participé à la conception d'autres centres régionaux de formation et de recherche sur les zones humides (c.-à-d. couvrant plus d'un pays) ? {15.2}

B=Non

Objectif 16

La conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides sont connues de tous grâce à la communication, au renforcement des capacités, à l'éducation, la sensibilisation et la participation.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 21]

Un (ou des) plan(s) d'action pour la CESP zones humides a-t-il (ont-ils) été établi(s) ? {16.1}

Même si aucun plan de CESP n'a été élaboré, si des objectifs de CESP plus vastes ont été établis, veuillez l'indiquer dans la section Information supplémentaire ci-dessous

Please select only one per square.

a) au niveau national	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=En progrès <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
b) au niveau infranational	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=En progrès <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
c) au niveau du bassin versant	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=En progrès <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
d) au niveau local/du site	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=En progrès <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui

16.2 Combien de centres (centres d'accueil de visiteurs, centres d'interprétation, centres d'éducation) axés sur les zones humides ont été établis ? {16.2}

a) dans les Sites Ramsar

X=Inconnu

b) dans d'autres zones humides

X=Inconnu

16.3 La Partie contractante {16.3}

Please select only one per square.

a) veille-t-elle à la participation d'acteurs au processus décisionnel relatif à la planification et à la gestion des zones humides ?	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=En partie <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
b) fait-elle spécifiquement participer les acteurs locaux au choix de nouveaux Sites Ramsar et à la gestion de Sites Ramsar ?	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=En partie <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui

16.4 Avez-vous un Comité national intersectoriel Ramsar/pour les zones humides opérationnel ? {16.4}

D=Prévu

16.5 Avez-vous un organe intersectoriel opérationnel équivalant à un Comité national Ramsar/ pour les zones humides ? {16.5}

A=Oui

16.6 Y a-t-il d'autres mécanismes de communication en place (outre le comité national) pour l'échange de lignes directrices sur l'application de la Convention et d'autres informations, entre l'Autorité administrative et : {16.6}

Please select only one per square.

a) les administrateurs de Sites Ramsar	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=En partie <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
----------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

b) d'autres correspondant nationaux d'AME	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=En partie <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
c) d'autres ministères, départements et services	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=En partie <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui

16.7 Des activités de la Journée mondiale des zones humides mettant en valeur la Convention sur les zones humides, sous l'égide du gouvernement ou d'ONG, ont-elles été organisées par votre pays depuis la COP14 ? {16.7}

A=Oui

16.8 Des campagnes, programmes et projets ont-ils eu lieu dans votre pays pour sensibiliser à l'importance des zones humides pour les êtres humains et les espèces sauvages durant la Journée mondiale des zones humides, depuis la COP14 ? {16.8}

B=Non

16.9 Des informations sur les zones humides et/ou les Sites Ramsar de votre pays et leur état ont-elles été rendues publiques (par exemple, dans des publications ou sur un site Web) ? {18.5}

A=Oui

Objectif 17

Des ressources financières et autres, issues de toutes les sources, sont mises à disposition en faveur d'une mise en œuvre effective du quatrième Plan stratégique de la Convention 2016-2024.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 19]

17.1 [Pour les Parties contractantes ayant un organisme d'aide au développement (« pays donateurs »)] Depuis la COP14, L'organisme a-t-il fourni un financement pour soutenir la gestion et la conservation des zones humides dans d'autres pays ? {17.3}

B=Non

17.2 [Pour les Parties contractantes ayant un organisme d'aide au développement (« pays donateurs »)] Des mesures de sauvegarde et des évaluations environnementales ont-elles été inscrites dans l'élaboration de projets proposés par l'organisme ? {17.4}

X=Inconnu

17.3 [Pour les Parties contractantes ayant reçu une aide au développement] Depuis la COP14, votre pays a-t-il reçu un appui financier spécifiquement pour la conservation et la gestion des zones humides nationales ? {17.5}

Please select only one per square.

a) d'organismes d'aide au développement d'autres pays ?	<input type="checkbox"/> Z=Non applicable <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
b) d'organismes d'aide au développement non nationaux ou multilatéraux ?	<input type="checkbox"/> Z=Non applicable <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui

17.4 Un appui financier du budget national a-t-il été fourni par votre pays pour faciliter l'application de la Convention sur les zones humides ? {17.6}

B=Non

Objectif 18

La coopération internationale est renforcée à tous les niveaux.

18.1 Les correspondants nationaux d'autres AME sont-ils invités à participer au Comité national Ramsar/pour les zones humides ? {18.1}

A=Oui

18.2 Des mécanismes sont-ils en place au niveau national pour la collaboration entre l'Autorité

administrative Ramsar et les correspondants de l'ONU et d'autres organismes et institutions mondiaux et régionaux (p. ex., PNUE, PNUD, OMS, FAO, CEE-ONU, OIBT) ? {18.2}

A=Oui

18.3 Depuis la COP14, Votre pays a-t-il reçu une aide d'un organisme ou de plusieurs organismes des Nations Unies ou d'autres organismes et institutions mondiaux et régionaux pour appliquer la Convention sur les zones humides ? {18.3}

a) PNUE	<input type="checkbox"/>
b) FAO	<input type="checkbox"/>
c) CEE-ONU	<input type="checkbox"/>
d) CCNUCC	<input checked="" type="checkbox"/>
e) Fonds pour l'environnement mondial	<input type="checkbox"/>
f) PNUD	<input type="checkbox"/>
g) UNESCO	<input type="checkbox"/>
h) Organisation mondiale de la santé	<input type="checkbox"/>
i) Organisation météorologique mondiale	<input type="checkbox"/>
j) OIBT	<input type="checkbox"/>
k) OIP de la Convention	<input type="checkbox"/>

18.4 Votre pays a-t-il établi un(des) réseau(x) international(aux), tels que des accords de jumelage, pour le partage des connaissances et la formation pour les zones humides qui ont des caractéristiques en commun ? {18.4}

A=Oui

18.4 Information supplémentaire

>>> Nous avons partagé les informations sur la zone humide du delta de la Semliki avec la partie Ougandaise

18.5 Tous les systèmes de zones humides transfrontières ont-ils été identifiés ? {18.6}

B=Non

18.6 Une gestion coopérative efficace est-elle en place pour des systèmes de zones humides partagés (par exemple, dans les bassins hydrographiques partagés et les zones côtières) ? {18.7}

C=En partie

18.6 Information supplémentaire

>>> Certaines zones humides partagées n'ayant pas été inventoriées, cette gestion coopérative est mise en mal

18.7 Votre pays participe-t-il à des réseaux ou initiatives régionaux pour les espèces migratrices dépendant des zones humides ? {18.8}

A=Oui

Objectif 19

Le renforcement des capacités pour l'application de la Convention et du 4e Plan stratégique Ramsar 2016-2024 est amélioré.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 20]

19.1 Depuis la COP14, votre pays a-t-il réalisé une évaluation des besoins nationaux en vue de la planification du renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Plan stratégique de la Convention ? {19.1}

B=Non

19.2 Votre pays ou votre institution appliquent-ils des stratégies de développement des capacités ou des

mesures pour le Plan stratégique de la Convention ?

A=Oui

19.3 Les questions de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides sont-elles intégrées dans les programmes pédagogiques officiels ? (Résolution XIV.11) ? {19.2}

C=En partie

19.4 Combien de cours de formation des administrateurs de zones humides ont-ils été organisés depuis la COP14 ? {19.3}

a) dans les Sites Ramsar

X=Inconnu

b) dans d'autres zones humides

X=Inconnu

19.5 Avez-vous (AA) utilisé vos Rapports nationaux Ramsar précédents pour le suivi de l'application de la Convention ? {19.4}

A=Oui

Section 4 : Annexe facultative pour permettre aux Parties contractantes ayant établi des objectifs nationaux de fournir des informations à ce sujet

But 1

Objectif 1: Avantages des zones humides

Les avantages des zones humides figurent dans les politiques / stratégies et plans relatifs à des secteurs clés tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche aux niveaux national et local. [Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 14]

Objectif 1: Avantages des zones humides - Priorité

A=Élevé

Objectif 1: Avantages des zones humides - Ressources

B=Adéquates

Objectif 1: Avantages des zones humides - Objectifs nationaux

>>> Inventaire

Objectif 1: Avantages des zones humides - Activités prévues

>>> Sensibilisation

Objectif 2: Utilisation de l'eau

L'eau est utilisée dans le respect des besoins des écosystèmes de zones humides afin qu'ils puissent remplir leurs fonctions et fournir des services à l'échelle qui convient, notamment au niveau d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière. [Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 7 et à l'objectif de développement durable 6, indicateur 6.3.1]

Objectif 2: Utilisation de l'eau - Priorité

A=Élevé

Objectif 2: Utilisation de l'eau - Ressources

B=Adéquates

Objectif 2: Utilisation de l'eau - Objectifs nationaux

>>> Evaluation des zones humides

Objectif 2: Utilisation de l'eau - Activités prévues

>>> Valorisation des zones humides

Objectif 3: Secteurs public et privé

Les secteurs public et privé ont redoublé d'efforts pour appliquer des directives et bonnes pratiques d'utilisation rationnelle de l'eau et des zones humides. [Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 7, 10, 15, 16 et 18]

Objectif 3: Secteurs public et privé - Priorité

C=Faible

Objectif 3: Secteurs public et privé - Ressources

C=Limitées

Objectif 3: Secteurs public et privé - Objectifs nationaux

>>> Participation et implication de tous les acteurs

Objectif 3: Secteurs public et privé - Activités prévues

>>> Sensibilisation

But 3

Objectif 8: Inventaires nationaux des zones humides

Les inventaires nationaux des zones humides sont commencés, terminés ou mis à jour et diffusés et utilisés pour promouvoir la conservation et la gestion efficace de toutes les zones humides. [Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 1, 2, 3, 4, 6 et 21]

Objectif 8: Inventaires nationaux des zones humides - Priorité

A=Élevé

Objectif 8: Inventaires nationaux des zones humides - Ressources

D=Très limitées

Objectif 9: Utilisation rationnelle

L'utilisation rationnelle des zones humides est renforcée par la gestion intégrée des ressources à l'échelle qui convient, notamment celle d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière. [Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 1, 9, 10 et 15]

Objectif 9: Utilisation rationnelle - Priorité

C=Faible

Objectif 9: Utilisation rationnelle - Ressources

D=Très limitées

Objectif 10: Connaissances traditionnelles

Les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales qui présentent un intérêt pour l'utilisation rationnelle des zones humides et leur utilisation coutumière durable des ressources des zones humides, sont documentées, respectées, soumises aux dispositions de la législation nationale et aux obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales, à tous les niveaux pertinents.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 22]

Objectif 10: Connaissances traditionnelles - Priorité

C=Faible

Objectif 10: Connaissances traditionnelles - Ressources

C=Limitées

